

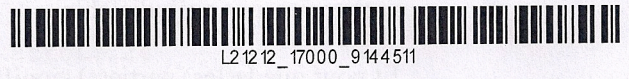
**Luc INDEKEU (\*)**  
*Huissier de Justice - Gerechtsdeurwaarder*  
**Brugmannlaan 69 Avenue Brugmann- 1190 BRUSSEL – BRUXELLES**  
 (\*) SPRL Gdw. Luc Indekeu BVBA  
**BCE/KBO 0847.068.138**

**Philippe GRUMBERS**  
 Candidat Huissier de Justice-Kandidaat Gerechtsdeurwaarder

INFO@INDEKEU.NET  
 Tel : 02/347.24.23 (de 08 à 12 heures)

Fax : 02/347.21.45

Banque/Bank : BE73-0004-1271-1960 BPOTBEB1



Ref.: L21212 / JR

# SIGNIFICATION

ORIGINAL

L'an deux mil seize, le

VINGT DEUX Juillet

A la requête de:

L'association des copropriétaires **DE L'IMMEUBLE RUE JEAN ANDRE DE MOT 20-22 A ETTERBEEK**, inscrite au registre de la T.V.A. sous le n°BE-0897.737.869, BCE n°0897.737.869, à 1040 ETTERBEEK, Rue De Mot, 20/22, représentée par son syndic Madame BERGLING Yannike, de résidence à 1040 ETTERBEEK, Rue De Mot, 20/1,

Elisant domicile en mon Etude,

Je soussigné Philippe GRUMBERS, Huissier de Justice suppléant en remplacement de Luc INDEKEU, Huissier de Justice de résidence à 1190 FOREST, Avenue Brugmann, 69

AI SIGNIFIE et laissé copie à:

Madame **COSSU Carine, Antoinette**, née à Bruxelles le 17/01/1970, numéro national 70011709893, domiciliée à 1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE, Rue Pierre Delacroix, 24,

ou étant et y parlant à :

ainsi déclaré, qui ne vise pas mon original pour réception de la copie; *livre 2*

Attendu que l'exploit n'a pu être signifié comme il est dit aux art. 33 à 35 du Code Judiciaire, j'en ai laissé une copie à *13* heures *55* à l'adresse prémentionnée du destinataire, conformément à l'art.38 § 1 du même code, lui signalant qu'une lettre lui sera envoyée par la poste afin de pouvoir retirer une copie de l'exploit en mon étude.

D'une série de documents numérotés de 1 à 71 et parafés comprenant dans l'ordre :

- 1) de l'invitation à une Assemblée générale du 14 avril 2016.
- 2) Un ordre du jour.
- 3) un extrait de matrice cadastrale du 28/01/2016.
- 4) une facture du moniteur belge.
- 5) une facture de l'avocate Florence Brassart.
- 6) une note de crédit de l'avocate Florence Brassart.
- 7) un extrait de compte.
- 8) une citation de l'Huissier de Justice Koen CUYVERS.

- 9) une facture de l'avocat Jean Francis Delpérée .
- 10) une facture du moniteur belge.
- 11) un certificat hypothécaire (incomplet).
- 12) une série de décompte de charges dont certains sont partiellement en langue suédoise.
- 13) Un procès-verbal d'une Assemblée générale.
- 14) Une procuration datée du 14 avril 2016.
- 15) Un extrait du moniteur belge de date indéterminée.
- 16) Un texte du 8 février 2010 signé Pierre HEUGHEBAERT.
- 17) Un email du 5 décembre 2013 signé Xavier Basty.
- 18) Un texte en langue anglaise intitulé " Lot 3/B1 of 114/1000 in ACP Rue J-A De Mot 20-22 only non-smokers : Budget 2016".

Faisant cette signification pour information, direction et à telles fins que de droit, et sans aucune reconnaissance préjudiciable.

Et pour que la(les) partie(s) signifiée(s) n'en ignore(nt), je lui (leur) ai laissé une copie du présent exploit, ainsi que des pièces y signifiées, s'il échet sous pli fermé conformément aux dispositions de la Loi.

Dont acte. Sous toutes réserves.

Dont acte. Coût : cinq cent quarante-huit euros et vingt et un cents, à majorer éventuellement des frais d'envoi par la poste, soit 0,90 EUR.

L'Huissier de Justice.

Droits d'enregistrement - Application de l'article 8bis du C. enreg.  
Droit d'enregistrement : 50,00 EUR

FF*	128,18
VACS*	11,56
DINF*	24,40
PC*	9,04
DCOP*	238,56
ENR	50,00
-----	
T/HTVA	461,74
*21%TVA	86,47
T/TVAC	548,21
ART38*	0,74
-----	
TOT/HTVA	462,48
*21%TVA	86,63
TOT/TVAC	549,11

**Luc INDEKEU (\*)**  
*Huissier de Justice*  
*Gerechtsdeurwaarder*  
Avenue Brugmannlaan 69  
1190 BRUXELLES - BRUSSEL  
(\* )Sprl Gdw. Luc INDEKEU Bvba  
BCE/KBO 0847.068.138

Bruxelles, le 25/07/2016

---

Philippe GRUMBERS  
Candidat Huissier de Justice  
Kandidaat Gerechtsdeurwaarder

---

Maître RUYENZI Schadrack  
Avocat

Tel : 02/347.24.23 (de 08 à 12 heures)  
Fax : 02/347.21.45

Rue des Quatre-Vents, 22 / I  
1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

INFO@INDEKEU.NET

Compte tiers: BE73-0004-1271-1960 BPOTBEB1  
BE 34 432204587190  
KREDBEBB

Mon Cher Avocat,

M/Réf : L21212 / GV  
V/Réf : *signification assemblée générale*  
Affaire : ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES DE L'IMM ASCOP  
Contre : COSSU Carine

Sous ce couvert, je vous adresse avec mes vifs remerciements, l'original de l'acte que j'ai signifié à votre demande dans la cause reprise ci-dessus.

Le compte de l'étude s'établit comme suit :

22/07/2016 signification (tva 86,63€)	-549,11	-549,11
05/07/2016 payé à l'étude par le client	350,00	
18/07/2016 payé à l'étude par le demandeur (BERGLING Anita)	300,00	
29/07/2016 remboursé par étude au client	-100,89	549,11
<b>TOTAL (EUR)</b>		<b>0,00</b>

Tous les frais sont couverts à l'étude.  
**(Nr de compte 432-2045871-90)**

Sincères salutations,

p.p. Luc INDEKEU  
L'Huissier de Justice

Annexes :  
l'original de l'acte